

INSCRIPTION pour participer à la commission extra municipale du Budget Participatif (environ 6 réunions/an)

par mail : accueil@paulhan.fr
sur papier: déposer à l'accueil de la mairie.

NOM :

PRÉNOM :

AGE :

ADRESSE POSTALE :

MAIL :

TÉLÉPHONE :

MOTIVATIONS :

Renseignements: 06 08 15 91 82

Véritable outil pédagogique, le Budget participatif permet aux habitants d'en savoir plus sur le fonctionnement des collectivités territoriales et le budget de la commune.

1) **CRÉATION DE LA COMMISSION EXTRA MUNICIPALE** qui rédigera son règlement et sélectionnera les projets proposés au vote et suivra les dossiers jusqu'à leur réalisation - tout habitant de Paulhan de 16 ans et plus * peut y participer.

2) **DÉPOT DES PROJETS (EN MAI)** tout habitant de Paulhan de 16 ans et plus peut déposer un projet.

3) **Etude et réalisation des projets**

* sans condition de nationalité

CALENDRIER		
17/12	Conseil Municipal	Approbation pour intégrer le budget participatif au budget d'investissement Création d'une commission extra municipale
Janvier 2021	Paulh'	Info sur paulh'infos
Infos	Info sur paulh'infos	Appel à volontaires pour commission extra municipale
mi Février		Réunion commission extra municipale
Mars		Construction du règlement / fonctionnement
mi Mars		Appel à projet
Avril-mai	Paulh' Infos	Sélection
Fin mai		Réunion publique et vote
Été		Étude de faisabilité
Automne		Réunion publique et vote
Automne / hiver 2021-2022		Réalisation des projets



- Un peu de temps libre?
- Envie de participer à la vie de la commune d'une autre manière avec de nouvelles formes de démocratie locale?
- Envie de travailler avec un groupe dynamique et sympa pour construire des projets?
- L'aventure du nouveau budget participatif de Paulhan, c'est pour vous!!!

Le nombre de budgets participatifs double chaque année en France.

Depuis la dernière élection municipale et aujourd'hui, le pays est passé de 6 à près de 170 collectivités engagées.

De quoi parle-t-on au juste ? Nous vous proposons ici de répondre à cette question de façon synthétique.

Pour réaliser ce document, nous nous sommes largement inspirés du travail du site lesbudgetsparticipatifs.fr merci à eux!

Janvier 2021

Le groupe de travail «budget participatif»

Les politiques en pensent quoi ?

Il ne s'agit plus de convoquer les citoyens tous les 5-6 ans pour les élections.

Le budget participatif est un des outils de la démocratie participative. Au-delà de recréer un lien de confiance avec les élus, il s'agit aussi de redonner confiance dans le "système" en associant les citoyens à la décision ou en leur donnant un pouvoir direct.

Mais d'où vient cette idée ?

Cette innovation démocratique est née au Brésil, à Porto-Alegre, en 1989. Les quartiers se réunissaient, décidaient des priorités et élaient des délégués pour porter leurs projets. Ce modèle a inspiré les modèles des premières expériences françaises et européennes. Depuis 2014, un nouveau modèle, inspiré de l'expérience portugaise, a contribué au renouveau des budgets participatifs en France.

Ça existe partout dans le monde ?

De la consultation sur le budget, en passant par des modèles qui se concentrent sur un quartier, se réduisent à un travail avec les institutions locales ou, au contraire, s'ouvrent à des partenaires privés, il n'y a pas un modèle standardisé.

L'enquête nationale «lesbudgetsparticipatifs.fr» dénombrait 80 budgets participatifs en activité en France en octobre 2018, pour les seules communes, représentant 6 millions de Français. Aujourd'hui, des Départements, à l'image du Gers, et des Régions se lancent à leur tour, autour de 200 collectivités et institutions sont engagées dans un budget participatif.

Conclusion

Les budgets participatifs sont "le vaisseau-amiral" de la démocratie participative, selon le politologue Carsten Herzberg et ils connaissent un renouveau depuis 2014 avec un doublement annuel du nombre de collectivités engagées.

En 2019, la participation-type atteint 5% de la population d'une ville (et non la seule population électorale) et elle progresse à chaque édition. Dans les premières villes engagées, la participation dépasse à présent les 10%. En 2019, dans le Département du Gers, elle approche les 25 %. Ce n'est qu'un début.

Les budgets participatifs sont une nouvelle forme de participation des citoyens qui n'a pas vocation à se substituer à la démocratie représentative, mais bien à l'enrichir et la renouveler dans ses pratiques.

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS COLLECTIFS RETENUS ET RÉALISÉS EN BUDGET PARTICIPATIF

MAIRIE DE CLAPIERS

Deux radars pédagogiques - 69000€
Aire de jeux sécurisée - Pump Track 45000€
Installation de tables d'orientations 11800€



Comment ça marche ?

